

**plantes envahissantes****Lausanne et Pully luttent de front contre les néophytes**

Les néophytes envahissantes sont des plantes qui se répandent massivement dans la nature aux dépens des autres espèces. Perte de biodiversité, problèmes de santé publique, dégâts sur les infrastructures et coûts pour leur élimination en découlent. Les communes de Lausanne et Pully prennent le risque de leur propagation au sérieux, unissent leurs forces et formalisent leurs actions par une charte d'engagement. Point de situation le long de la Vuachère.

Lausanne et Pully retroussent leurs manches

Attentives à la dégradation des berges le long du cours d'eau de la Vuachère, Lausanne et Pully mènent une lutte conjointe contre les plantes envahissantes, employant plusieurs équipes sur le terrain. Actions offensives communes, mise en place de mesures réglementaires, organisation de journées avec la population ou encore transmission de matériel de sensibilisation aux pépiniéristes et paysagistes de la région sont au programme.

A l'occasion du point presse du 31 août 2015, une charte « pour une Vuachère libre de plantes envahissantes » sera signée par les communes de Lausanne et Pully : elle scellera un engagement commun pour préserver les qualités écologiques des berges du cours d'eau en éliminant les plantes envahissantes présentes à travers une lutte coordonnée. La charte sera proposée aux propriétaires et bénéficiaires de parcelles se situant aux abords de la Vuachère en les invitant à y adhérer de manière volontaire.

un combat à armes égales

Reconnue par la Ville de Lausanne depuis plus de 10 ans, la problématique fait l'objet de nombreuses actions de lutte et de sensibilisation : suppression des foyers de plantes envahissantes et élimination progressive des massifs de lauriers dans les parcs ; formation des équipes de terrain ou encore information du public lors d'événements. Une stratégie globale de prévention et de lutte a été définie afin de limiter la prolifération de nouvelles plantes envahissantes. Elle pose un cadre d'action global et cohérent sur cette problématique, fixe les principes généraux (définition de plantes prioritaires posant particulièrement problèmes à Lausanne, mise en place de collaborations institutionnelles) et définit des mesures réglementaires et préventives à l'intention des domaines de la construction, des propriétaires et des professionnels du paysage. Elle définit également des mesures de lutte sur les espaces publics et privés.

La commune de Pully pratique, quant à elle, un arrachage systématique depuis 2003. Elle a établi une étude et un diagnostic des zones touchées sur le territoire communal ainsi que sur les deux berges des cours d'eau limitrophes. Des actions et des arrachages sont planifiés sur cette base pour contrer d'autres plantes invasives. L'ensemble des collaborateurs de l'exploitation des forêts de la Ville de Pully ainsi que les jardiniers des Parcs et promenades suivent depuis 2005 des cours de sensibilisation et de traitement des plantes envahissantes. Ces travaux sont coordonnés entre les différents services afin de traiter uniformément les zones forestières, les parcelles privées communales et le domaine public. Enfin, une matinée d'initiation et de découverte des plantes envahissantes a été récemment organisée pour ses citoyens afin de les sensibiliser à l'importance de la lutte engagée à l'encontre des néophytes envahissantes.



La Vuachère représente une zone stratégique du réseau écologique pour les milieux humides et forestiers. Elle contribue à la survie d'une importante faune et flore locale issues des parcs et jardins urbains. Les plantes envahissantes étouffent la végétation naturelle du sous-bois et prennent la place d'espèces sauvages indigènes. Elles péjorent les qualités des berges et vont jusqu'à déstabiliser les talus. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime aujourd'hui qu'elles sont la 2^e cause de la diminution de la diversité biologique au niveau mondial. Une liste noire et une watch list des néophytes envahissantes de Suisse totalisent à ce jour 56 espèces, sur 550 espèces exotiques répertoriées en Suisse.

<https://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes/listes-et-fiches.html>

<http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-et-domaines/politique-ecologique/plantes-envahissantes.html>

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, Ville de Lausanne, 021 315 72 00**
- **Lydia Masmajan, conseillère municipale de la direction des domaines, gérances et sports, Ville de Pully, 021 721 35 20**

Lausanne, le 31 août 2015